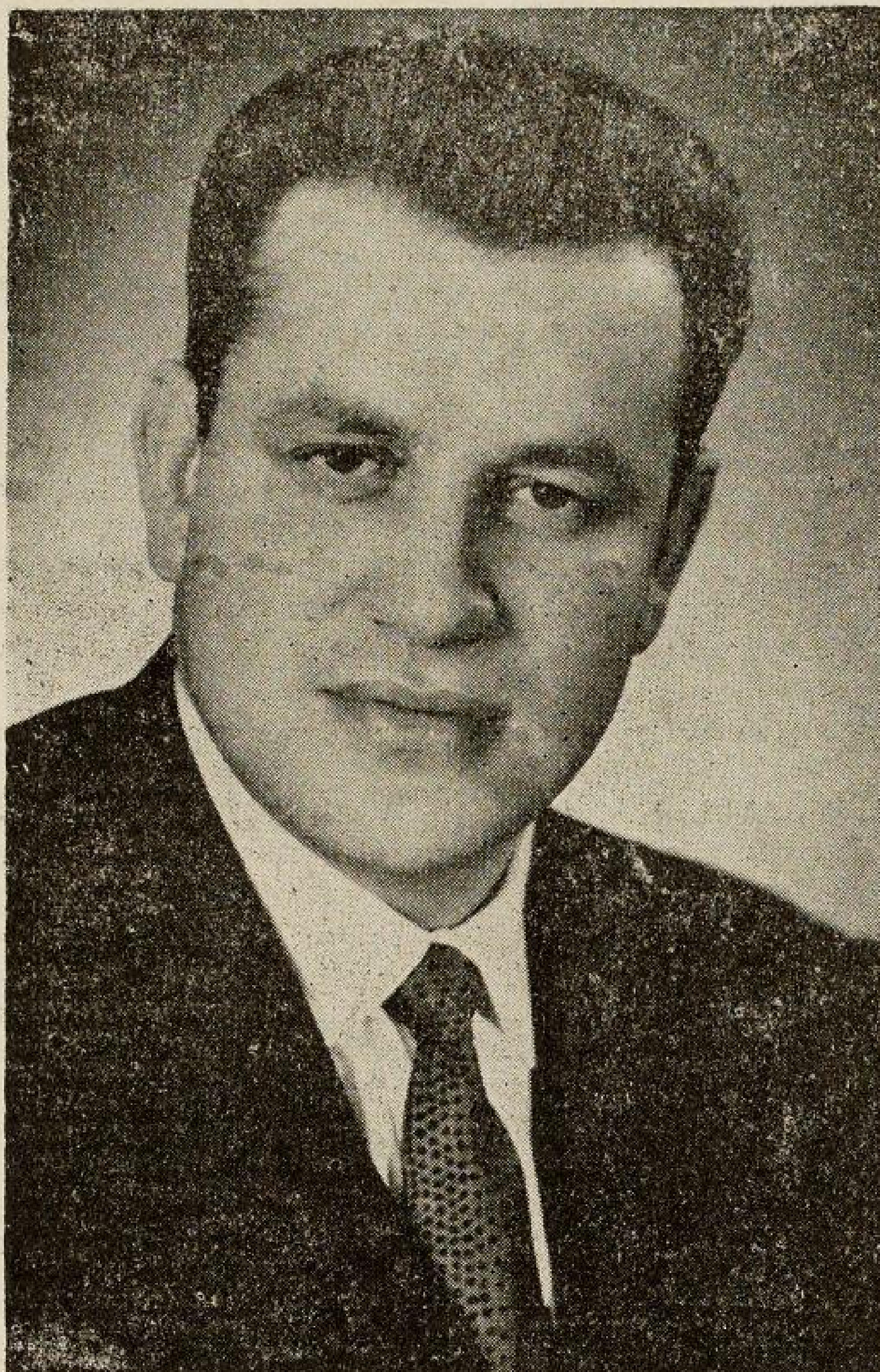
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Département de la SEINE-MARITIME

10[me] CIRCONSCRIPTION

Scrutin du 18 Novembre 1962



CHÈRES ELECTRICES,
CHERS ELECTEURS,

Après une consultation du Pays faussée à l'origine dans les indications qu'on en pouvait attendre, et bien inopportune à l'heure où la Paix du Monde est gravement menacée, vous êtes appelés à renouveler l'Assemblée Nationale dissoute par le Président de la République à la suite du vote d'une motion de censure ayant provoqué la chute du Gouvernement.

Il ne saurait être question d'épiloguer sur les récents événements qui ont jeté le trouble dans l'opinion publique en divisant bien inutilement les Français à une heure cruciale.

En septembre 1958, le Pays a ratifié à une majorité imposante une Constitution qui assure la séparation des Pouvoirs tout en renforçant — exagérément au gré de certains — le Pouvoir Exécutif. C'est cette Constitution qui doit être respectée par tous et tout d'abord par ceux qui ont la charge de la faire appliquer et d'en assurer l'intégrité.

Quel que soit notre respect pour un Chef de l'Etat au passé prestigieux et notre gratitude pour les immenses services rendus à la France, nous ne pouvons que nous en tenir aux institutions que le Pays s'est librement données et aux textes organiques qu'on ne saurait solliciter ou tourner d'une façon quelconque sans danger pour l'avenir. Il importe de maintenir l'équilibre réel des pouvoirs publics, en repoussant un pouvoir personnel omnipotent, incontrôlable et pratiquement irresponsable, risquant de jeter un jour le Pays dans l'aventure et la guerre civile.

Convaincu d'avoir rempli mon mandat en toute conscience dans des conditions souvent difficiles, et dans le respect du programme que vous avez approuvé en m'accordant votre confiance et en m'élisant à l'Assemblée Nationale, je sollicite de nouveau vos suffrages.

En matière d'**ORGANISATION DES POUVOIRS PUBLICS,** j'estime qu'il importe de s'en tenir à l'application de la CONSTITUTION de 1958 assurant l'équilibre des Pouvoirs dans le respect des institutions et des libertés démocratiques et aussi la stricte indépendance de la Justice. Il ne s'agit aucunement de retourner aux erreurs ou aux faiblesses de la IV[e] République - dont il ne faut pas pour autant méconnaître la tâche immense accomplie en vue du relèvement de notre France meurtrie et ruinée.

LA PAIX MONDIALE, qui reste au centre des graves problèmes de l'heure présente, sera maintenue et affermie par la construction de l'Europe dans le respect de nos amitiés et de nos obligations internationales, tout en œuvrant pour un rapprochement des deux blocs opposés, en vue d'aboutir à une coexistence pacifique réelle et durable, sans distinction de race ou de régime politique.

...En attendant un désarmement simultané progressif et contrôlé, la « force de frappe » française, si onéreuse et d'une efficacité illusoire, devrait s'intégrer dans une force « européenne et atlantique » commune, moins lourde pour nos finances nationales.

Le déchirant **PROBLÈME ALGERIEN,** réglé dans les conditions que l'on sait, par les accords d'Evian, ne cesse de requérir notre vigilance et notre fermeté car il s'agit, maintenant qu'une douloureuse page de notre Histoire est ainsi tournée, d'assurer, à défaut de l'association souhaitée, une coopération effective et loyale dans le respect de nos légitimes intérêts.

Ceci dit, j'entends demeurer l'adversaire de toute violence comme de toute subversion. En outre notre solidarité et notre sollicitude à l'égard des rapatriés d'Algérie doit s'affirmer de manière plus efficace.

Dans le domaine des **REFORMES INTERIEURES,** la DEFENSE de la MONNAIE qui conditionne le pouvoir d'achat reste au premier plan de nos préoccupations car elle exige des finances saines. Cette politique n'est pas incompatible avec une véritable **REFORME FISCALE** qui s'impose chaque jour davantage, en vue d'assurer une plus équitable répartition des charges.

L'EXPANSION ECONOMIQUE doit apporter au MONDE DU TRAVAIL une nécessaire et légitime amélioration de ses moyens d'existence et sa juste part dans l'augmentation du revenu national, ainsi qu'un intéressement accru dans les résultats de l'entreprise, **le respect** des droits syndicaux, l'accélération de la promotion ouvrière, l'amélioration du régime de la Sécurité Sociale et l'avancement de la retraite (pour les femmes notamment dans l'immédiat), la suppression des zônes de salaires.

LA FONCTION PUBLIQUE honorée et convenablement rémunérée doit occuper la place qui lui revient dans la Nation.

Les efforts accomplis en faveur de l'**AGRICULTURE** doivent être poursuivis afin de réaliser une parité effective du monde rural avec les autres catégories sociales. Les exploitants agricoles — dont je connais particulièrement bien les problèmes de toutes natures — savent que mon concours leur est acquis et qu'ils peuvent compter sur moi pour la défense de leurs légitimes intérêts, le respect des engagements pris à leur égard en matière de prix, la protection et l'encouragement de l'exploitation familiale, un régime d'importation mieux équilibré, la recherche de débouchés nouveaux, une modernisation de notre agriculture par des facilités accordées aux investissements nécessaires, sans oublier l'amélioration de l'habitat rural, le développement de l'enseignement agricole et tout ce qui est de nature à freiner l'exode rural.

L'ADDUCTION d'EAU, l'ELECTRIFICATION RURALES et l'amélioration du **RESEAU ROUTIER** doivent être poursuivies et intensifiées, ainsi que la construction d'habitations à loyer modéré et l'accession à la petite propriété.

Par la protection et l'encouragement de nos industries locales, les **INDUSTRIELS, les COMMERÇANTS, les ARTISANS,** dont je sais les problèmes et les difficultés de toutes sortes, peuvent compter sur mon action soutenue en vue de la défense de la libre entreprise, du respect de la propriété et de l'allègement d'une fiscalité trop lourde et trop complexe.

Les COMBATTANTS, PRISONNIERS et VICTIMES de GUERRE, n'oublient pas que je suis des leurs et que je continuerai à défendre leurs droits imprescriptibles.

Il reste beaucoup à faire en faveur de **l'ENFANCE,** de la **FAMILLE** et surtout des **VIEUX TRAVAILLEURS** et des **ECONOMIQUEMENT FAIBLES.** Les retraites, pensions et allocations doivent être relevées et payées **mensuellement.**

L'EQUIPEMENT SCOLAIRE et UNIVERSITAIRE exige un effort massif et immédiat, notamment en matière de constructions, de formation du personnel enseignant, d'aménagements sportifs. L'enseignement technique doit être plus largement doté que par le passé car la France manque d'ouvriers qualifiés, de techniciens, de savants, de chercheurs. Quand il s'agit de l'avenir de notre JEUNESSE, espoir de la Nation le Pays ne saurait lésiner. Là encore vous savez que mon action ne se démentira pas et que j'apporterai un soin tout particulier à la solution rapide de cet important problème, en vue de donner à chacun toutes ses chances pour le plus grand bien de notre Pays.

Vos élus municipaux et cantonaux, vos dirigeants ou responsables des diverses collectivités ou sociétés locales trouveront toujours auprès de moi le meilleur accueil. Soucieux de suivre la tradition paternelle de bonté, de générosité et de dévouement à la chose publique, je continuerai à tenir ma porte ouverte à TOUS, et à œuvrer de toutes mes forces pour la constante prospérité de notre magnifique région.

FIDÈLE à mon programme de **PROGRÈS SOCIAL**, dans la **PAIX**, la **LIBERTÉ**, la **JUSTICE**, la **TOLÉRANCE**, avec mon excellent ami Roger LEFEBVRE, **je sollicite de nouveau vos suffrages** et vous renouvelle l'assurance de mon entier dévouement.

VIVE LA REPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE !

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Roger LEFEBVRE

Négociant-Eleveur
Vice-Président de Syndicat
d'Adduction d'Eau et d'Electrification
Ancien Combattant. - Délégué Cantonal
Chevalier du Mérite Agricole
Chevalier du Mérite Social
Maire-Adjoint de BUCHY
Conseiller Général du Canton de BUCHY

Claude HEUILLARD

Négociant en grains. - Directeur-Gérant de Coopérative Agricole
Combattant Volontaire de la Résistance
Membre de la Commission Administrative de l'Hôpital-Hospice de Gournay-en-Bray
Président de Syndicats d'Adduction d'Eau
Président du Syndicat d'Electrification du Canton de Gournay-en-Bray
Président de la Délégation Cantonale
Vice-Président de la Commission de l'Agriculture au Conseil Général
Secrétaire du Conseil Général. — **Maire de NEUF-MARCHÉ**
CONSEILLER GENERAL du Canton de Gournay-en-Bray
DÉPUTÉ de la 10me Circonscription de la Seine-Maritime

CANDIDATS de la GAUCHE DÉMOCRATIQUE et RADICALE et de CONCENTRATION RÉPUBLICAINE

IMP. P. VICAIRE, FORGES-LES-EAUX